



# La revue des marchés publics



<http://www.dacmef.gov.bf>

N° 3862 - Lundi 22 Avril 2024

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES  
ET DE LA PROSPECTIVE

**MARCHES  
PUBLICS**

*La célérité dans la transparence*



392 Avenue Ho Chi Minh  
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01  
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25  
Site web : [www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)

**Directeur de publication**  
Le Ministre délégué Chargé du Budget

**Co-directeur de publication**  
Le Directeur Général du Contrôle  
des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers  
Alfred THIOMBIANO

**Directeur de la rédaction**  
Kouané II DRABO  
E-mail : [kouané.drabo@finances.gov.bf](mailto:kouané.drabo@finances.gov.bf)

**Rédacteur en chef**  
Abdoulaye OUATTARA  
E-mail : [arattaou68@gmail.com](mailto:arattaou68@gmail.com)

**Conception graphique  
et mise en page**  
Xavier TAPSOBA  
W. Martial GOUBA  
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE  
Bintou ILBOUDO  
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO  
Zoenabo SAWADOGO  
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA  
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

# Sommaire

**\* Résultats de dépouillements : ..... P. 3 à 12**

- Résultats provisoires des ministères, institutions  
et maîtrises d'ouvrages déléguées ..... P. 3 à 12

**\* Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions  
et maîtrises d'ouvrages déléguées ..... P. 13 à 23**

- Marchés de fournitures et services courants ..... P. 13 à 18

- Marchés de travaux ..... P. 19 à 22

- Marchés de prestations intellectuelles ..... P. 23

**\* Avis d'Appels d'offres des régions : ..... P. 24**

- Marchés de travaux ..... P. 24



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



# RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

## MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

**RECTIFICATIF PORTANT SUR L'AUGMENTATION DES QUANTITES SUR L'ITEM 2 AU LIEU DE L'ITEM 1 DES RESULTATS PROVISOIRES DE LA DEMANDE DE PRIX N°2024-008/MJDHRI/SG/DMP DU 20/03/2024 RELATIVE A L'ACQUISITION DE MATERIELS AGRICOLES ET D'ELEVAGE POUR LA PRODUCTION PENITENTIAIRE AU PROFIT DU MJDHRI. PARUS DANS LE QUOTIDIEN N°3852 DU LUNDI 08 AVRIL 2024.** Financement : Budget Etat, exercice 2024 ; Publication : Revue des Marchés Publics N°3842 du lundi 25 mars 2024.  
Référence de la convocation : 2024-148/MJDHRI/SG/DMP/SMF-PC du 27/03/2024.  
Moyenne des offres : 15 723 485 F CFA ; E : 20 000 000 F CFA ; M : 18 289 394 F CFA  
0,85M= 15 545 985 F CFA ; 1,15M= 21 032 803 F CFA

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations	Rang
1	HEMA SERVICES	12 896 250 HTVA 15 217 575 TTC	12 896 250 HTVA 15 217 575 TTC	Conforme Offre anormalement basse	Ecarté
2	MIB SARL	13 267 500 HTVA 15 655 650 TTC	13 267 500 HTVA 15 655 650 TTC	Conforme	1 <sup>er</sup>
3	JAPYD-ASP-SARL	13 485 000 HTVA	13 485 000 HTVA 15 912 300 TTC	Conforme	3 <sup>ème</sup>
4	PALMIER REBUST	16 726 500 TTC	15 890 175 TTC	Conforme Application d'un rabais de 5% sur le montant TTC	2 <sup>ème</sup>
5	DUSTLAB CORPORATE	12 966 175 HTVA 15 300 087 TTC	12 966 175 HTVA 15 300 087 TTC	Conforme Offre anormalement basse	Ecarté
6	STC SARL	13 868 750 HTVA 16 365 125 TTC	13 868 750 HTVA 16 365 125 TTC	Conforme	4 <sup>ème</sup>
7	S L C G B	16 337 500 HTVA 19 278 250 TTC	20 537 500 HTVA 24 234 250 TTC	Erreur de quantité à l'item N°11 100 proposé au lieu de 160 demandé, entraînant une variation de 4 955 750 soit un taux de 26 %. Non Conforme	Ecarté
Attributaire		L'attributaire provisoire est MIB SARL pour un montant de dix-sept millions neuf cent vingt-quatre mille deux cents (17 924 200) FCFA TTC après une augmentation des quantités aux items suivants : -item 02 : qui passe de 02 à 03 soit une augmentation de 01 unité -item 11 : qui passe de 160 à 165 soit une augmentation de 05 unités. Ces augmentations entraînent une variation de 14.49% sur le montant TTC, soit deux millions deux cent soixante-huit mille cinq cent cinquante (2 268 550) FCFA TTC. Le délai de livraison est de trente (30) jours.			

Demande de prix n°-2024-010/MJDHRI/SG/DMP du 20/03/2024 relative à la réalisation de foyers pour conduite de gaz au profit des Maisons d'arrêt et de correction (MAC) de Pô et de Ziniaré ; **Lot unique.** Financement : Budget de l'Etat, exercice 2024 ; Publication : Quotidien n° 3844 du mercredi 27 avril 2024. Date de dépouillement : 05 avril 2024 ; Nombre de plis : trois (03) ; Date de délibération : 05 avril 2024. -lettre de convocation pour la délibération : Lettre n° 2024-149/MJDHRI/SG/DMP/SMF-PC du 27/03/2024  
E : 28 850 000 FCFA TTC 0.85M : 26 254 687 FCFA TTC 1.15M : 35 521 047 F CFA TTC

Soumissionnaires	Montant Lu en FCFA (HTVA)	Montant Corrigé en FCFA (HTVA)	Observations
TUUMD-YAM	28 814 750	28 814 750	Conforme : 3 <sup>ème</sup>
ECIN INTERNATIONAL	28 737 750	28 737 750	conforme : 1 <sup>er</sup>
SSOR CONCEPT	28 857 500	28 757 500	Conforme : 2 <sup>ème</sup> -discordance entre le montant en lettres dans le Bordereau des prix unitaires (cent vingt-cinq mille) et le devis estimatif (150 000). Ce qui entraine une variation de 100 000 FCFA HTVA soit 0,34% du montant de son offre.
ATTRIBUTAIRE Provisoire	ECIN INTERNATIONAL : pour un montant de vingt-huit millions sept cent trente-sept mille sept cent cinquante (28 737 750) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.		

## Résultats provisoires

DEMANDE DE PRIX N°2024-012/MJDHRI/SG/DMP DU 25 MARS 2024 RELATIVE A L'ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DU MJDHRI (LOT UNIQUE). Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2024 ; Publication : Revue des Marchés Publics N°3846-3847 vendredi 29 mars et lundi 1er mars 2024. Nombre de concurrents : Quatorze (14) ; Date de dépouillement : 08/04/2024. Référence de la convocation : n° 2024-189/MJDHRI/SG/DMP/SMF-PC du 02/04/2024. Moyenne des offres : 77 306 933 F CFA ; E : 88 870 000 F CFA ; M : 84 244 773 F CFA 0,85M= 71 608 057 F CFA ; 1,15M= 96 881 489 F CFA ;				
N° d'ordre	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
<b>LOT UNIQUE : ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DU MJDHRI</b>				
1	<b>COMAF TECHNOLOGIES SARL</b>	65 640 000 HTVA	65 640 000 HTVA 77 455 200 TTC	<b>Conforme</b> 3 <sup>ème</sup>
2	<b>SL.CGB SARL</b>	67 115 000 HTVA 79 195 700 TTC	-	Absence d'attestation de travail du personnel proposé, Liste notarié au nom de EKL et non de SL.CGB SARL <b>Non conforme</b>
3	<b>ITECH BURKINA</b>	65 650 000 HTVA	65 650 000 HTVA 77 201 500 TTC	Incohérence entre le prix unitaire à l'item 4 sur le bordereau des prix unitaires et le devis estimatif. La correction entraine une diminution de 0.34% soit 225 000 F CFA sur le HTVA <b>Conforme</b> 2 <sup>ème</sup>
4	<b>PINGWENDE MULTI VISIONS</b>	83 544 000 TTC Remise: 3% sur le montant TTC	-	Agrément D1 A fourni au lieu de D1 B demandé, Absence d'attestation de travail du personnel proposé <b>Non conforme</b>
5	<b>PRODIGIA</b>	71 150 000 HTVA 83 957 000 TTC	-	Item 5 : Absence de proposition d'encre de rechange d'origine supplémentaire ; item 6 : absence de précision de la taille du support à numériser. <b>Non conforme</b>
6	<b>BUSIA TECH</b>	69 050 000 HTVA	69 050 000 HTVA 81 479 000 TTC	<b>Conforme</b> 4 <sup>ème</sup>
7	<b>BUREAU NET SERVICES</b>	61 942 400 HTVA	61 942 400 HTVA 73 092 032 TTC	<b>Conforme</b> 1 <sup>er</sup>
8	<b>PROTECH SARL</b>	86 258 000 TTC	-	Agrément D3 C Fourni au lieu de D1 B demandé <b>Non conforme</b>
9	<b>NERIS TECHNOLOGIES</b>	63 050 000 HTVA	-	Item 4 : Absence de proposition d'encre de rechange <b>Non conforme</b>
10	<b>EZO INTERNATIONAL SARL</b>	78 765 000 TTC	-	Item 4 : Absence de proposition d'encre de rechange <b>Non conforme</b>
11	<b>ALL EQUIPEMENTS SARL</b>	72 366 450 TTC	-	Item 4 : Absence de proposition d'encre de rechange d'origine <b>Non conforme</b>
12	<b>A-D-S SARL</b>	70 092 000 TTC	-	Item 4 : Absence de proposition d'encre de rechange d'origine <b>Non conforme</b>
13	<b>JEBNEJA SARL</b>	78 740 000 TTC	-	Item 7 : connectivité sans fil : wifi en option proposé au lieu de wifi intégré ou via adaptateur professionnel demandé <b>Non conforme</b>
14	<b>RAFIQ VISION SARL</b>	77 372 600 TTC	-	Item 4 : Absence de proposition d'encre de rechange d'origine ; agrément non retrouvé dans la plateforme de vérification des agréments. <b>Non conforme</b>
Attributaire		<b>BUREAU NET SERVICES pour un montant de soixante-onze millions cent quatre-vingt-douze mille quatre cents (71 192 400) FCFA HTVA après une augmentation des quantités aux items suivants :</b> -item 1 : qui passe de 55 à 60 soit une augmentation de 05 unités ; -item 2 : qui passe de 55 à 60 soit une augmentation de 05 unités ; -item 3 : qui passe de 18 à 26 soit une augmentation de 08 unités ; -item 7 : qui passe de 05 à 08 soit une augmentation de 03 unités. Cette augmentation entraine une variation de 14,93%, soit neuf millions deux cent cinquante mille (9 250 000) FCFA HTVA. Le délai de livraison est de <b>soixante (60) jours</b> .		

Demande de prix n° 2024-011/MJDHRI/SG/DMP du 21/03/2024 pour les travaux de construction d'un mirador et de réalisation d'un forage positif à gros débit en vue de la réhabilitation du système d'AEPS au profit de la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC) de Banfora. Financement : Budget de l'Etat, exercice 2024 ; Publication : Quotidien n° 3845 du 28/03/2024 ; Date de dépouillement : 11/04/2024 ; Nombre de plis : cinq (05) ; -lettre de convocation pour la délibération : Lettre n° 2024-190/MJDHRI/SG/DMP du 02 avril 2024 Lot 1 : E = 30 000 000 FCFA TTC M= 32 289 918 FCFA TTC 0.85 M= 23 866 461 FCFA TTC 1.15M= 32 289 918 FCFA TTC Lot 2 : E = 15 000 000 FCFA TTC M= 13 918 334 FCFA TTC 0.85 M= 11 830 584 FCFA TTC 1.15M= 16 006 085 FCFA TTC				
N° d'ordre	Soumissionnaires	MONTANT en FCFA		Observations
		lu	corrigé	
<b>Lot 1 : travaux de construction d'un mirador</b>				
1	ENTREPRISE ZODO	25 498 897 TTC	25 498 897 TTC	<b>CONFORME</b> — 3 <sup>ème</sup>
2	SORAV	25 302 410 TTC	25 302 410 TTC	<b>CONFORME</b> — 2 <sup>ème</sup>
3	Z.MA. F/BTP	25 975 063 TTC	25 975 063 TTC	<b>CONFORME</b> — 4 <sup>ème</sup>
4	TUUMD YAM	20 343 665 HTVA	20 343 665 HTVA 24 005 525 TTC	<b>CONFORME</b> — 1 <sup>er</sup>
<b>Lot 2 : réalisation d'un forage positif à gros débit en vue de la réhabilitation du système d'AEPS</b>				
1	AXEL SARL	12 295 836 TTC	12 292 836 TTC	<b>CONFORME</b> — 1 <sup>er</sup>
Attributaires provisoires		Lot 1 : <b>TUUMD YAM</b> pour un montant de <b>vingt millions trois cent quarante-trois mille six cent soixante-cinq (20 343 665) FCFA HTVA</b> avec un délai d'exécution de <b>cent vingt (120) jours</b> . Lot 2 : <b>AXEL SARL</b> pour un montant de <b>dix millions quatre cent vingt mille deux cents (10 420 200) FCFA HTVA</b> soit un montant de <b>douze millions deux cent quatre-vingt-quinze mille huit cent trente-six (12 295 836) FCFA TTC</b> avec un délai d'exécution de <b>soixante (60) jours</b>		

## Résultats provisoires

### AGENCE NATIONALE POUR LA SECURITE SANITAIRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ALIMENTATION, DU TRAVAIL ET DES PRODUITS DE SANTE (ANSSEAT)

Dossier de Demande de Prix à commandes N°2024-002/ MSHP/SG/ANSSEAT/DG/PRM du 27 mars 2024 pour l'acquisition de fournitures de bureau et d'imprimés administratifs au profit de l'ANSSEAT. Financement : Budget Gestion 2024  
-Publication : Quotidien N° 3849 du mercredi 03 avril 2024. Lettre de convocation CAM : n°2024-017/MSHP/SG/ANSSEAT/DG/PRM du 05/04/2024. Nombre de plis reçus : lot 1 onze (11) – Lot 2 quatre (04) Date de dépouillement : le 08 avril 2024

Soumissionnaires	Lot 01		Variation	Observations
	Montant Lu en FCFA	Montant Corrigé en FCFA	Montant en F CFA	
PROMAT SARL	Mini 7 613 050 HT Maxi 17 294 750 HT	<b>Avant remise</b> Min : 7 693 050 HT Max : 17 454 750 HT <b>Après remise</b> Min : 7 308 398 HT Max : 16 582 013 HT	<b>Une variation en plus-value de 1,05%</b>  Remise offerte de 5 % sur le montant minimum et maximum HT corrigé	Conforme 8-ème
FASO ENERGIE INTERNATIONAL	Mini: 7 015 800 HT Maxi: 14 684 100 HT	Mini: 8 365 800 HT Maxi :17 759 100 HT	<b>Une variation en plus-value de 19,24%</b>  (Item 36 : carton de 50 proposé au lieu de carton de 500 demandé dans le dossier)	Non conforme
PLANETE SERVICE	Mini 9 165 580 TTC Maxi 18 960 100 TTC	<b>Avant remise</b> Mini 9 165 580 TTC Maxi 18 960 100 TTC <b>Après remise</b> Mini: 7 004 700 HT Maxi: 14 489 100 HT Mini 8 145 186 TTC Maxi 16 856 418 TTC	Remise offerte de 10% sur le montant minimum et maximum HT	Conforme 7-ème
IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO	Mini 8 137 103 TTC Maxi 18 782 060 TTC	Mini 6 895 850 HT Maxi 15 917 000 HT Mini 8 137 103 TTC Maxi 18 782 060 TTC		Conforme 5-ème
GUESDELA MULTI SERVICE	Mini: 6 883 000 HT Maxi: 14 760 000 HT	Mini: 6 883 000 HT Maxi: 14 760 000 HT		Conforme 4-ème
LCB	Mini 7 675 074 TTC Maxi 15 696 773 TTC	Mini 6 504 300 HT Maxi 13 302 350 HT Mini 7 675 074 TTC Maxi 15 696 773 TTC		[13 780 711; 18 644 491] Anormalement bas
IPCOM TECHNOLOGIE	Mini 7 914 791 TTC Maxi 16 307 128 TTC	Mini 6 707 450 HT Maxi 13 819 600 HT Mini 7 914 791 TTC Maxi 16 307 128 TTC	<b>Augmentation :</b>  Item 03= 50 au lieu de 40 plus 2750x10 = 27 500 Item 06= 25 au lieu de 20 plus 05 2500x5 = 12 500 Item 11= 05 au lieu de 03 plus 02 20000x2= 40 000	Conforme 1er
IPCOM TECHNOLOGIE	Mini 7 914 791 TTC Maxi 16 307 128 TTC	Mini 6 707 450 HT Maxi 13 819 600 HT Mini 7 914 791 TTC Maxi 16 307 128 TTC	Item 1210 au lieu de 07 plus 03 25000x3 = 75 000 Item 25 10 au lieu de 08 plus 02 1500x2 = 3 000 Item 33 = 30 au lieu de 25 plus 05 4000x5 = 20 000 Item 36= 35 au lieu de 25 plus 10 25000x10 = 250 000 Item 49= 600 au lieu de 500 plus 100 13000x100 =1 300 000 Item 51= 15 au lieu de 10 plus 05 5000x5 = 25 000 Item 52= 25 au lieu de 20 plus 05 8000x5 = 40 000 Item 53= 90 au lieu de 80 plus 10 12 000x5= 60 000 Item 56 = 07 au lieu de 05 plus 02 3 000x2 = 6 000 Item 57 = 80 au lieu de 75 plus 05 6 500x5 = 32 500 Item 69= 25 au lieu de 15 plus 10 1250 x10 = 12 500 Item 70 = 50 au lieu de 40 plus 10 1500x10 = 15 000	Conforme 1er

## Résultats provisoires

			<b>1 919 000 HT</b>  <b>345 420 TVA</b> <b>2 264 420 TTC</b> Nouveau montant HT : <b>15 738 600</b> Nouveau montant TTC : <b>18 571 548</b> Soit un taux de variation de : $18\,571\,548 - 16\,307\,128 = 2\,264\,420$ $2\,264\,420 / 16\,307\,128 * 100 = \mathbf{13,89\%}$	
SSOR CONCEPT	Mini: 6 651 250 HT Maxi: 13 735 500 HT	Mini: 6 651 250 HT Maxi: 13 735 500 HT		[13 780 711; 18 644 491] Anormalement bas
PAULAR SERVICE	Mini: 6 839 875 HT Maxi: 13 923 900 HT	Mini: 6 839 875 HT Maxi: 13 923 900 HT		<b>Conforme 3-ème</b>
SL CGB SARL	Mini 8 233 863 TTC Maxi 16 866 979 TTC	Mini 6 977 852 HT Maxi 14 294 050 HT Mini 8 233 863 TTC Maxi 16 866 979 TTC		<b>Conforme 6-ème</b>
DECO SERVICE	Mini: 6 784 300 HT Maxi: 13 898 300 HT	Mini: 6 784 300 HT Maxi: 13 898 300 HT		<b>Conforme 2-ème</b>
<b>Soumissionnaires</b>	<b>Lot 02</b>		<b>Variation</b>	<b>Observations</b>
	<b>Montant Lu en FCFA</b>	<b>Montant Corrigé en FCFA</b>	<b>Montant en F CFA</b>	
DIGI PRINT	Mini 737 500 HT Maxi 1 755 000 HT	Mini 737 500 HT Maxi 1 755 000 HT Mini 870 250 TTC Maxi 2 070 900 TTC		<b>Conforme 2ème</b>
FLASH PRESS	Mini 945 741 TTC Maxi 1 979 981 TTC	Mini 945 741 TTC Maxi 1 979 981 TTC		[2 017 536 ; 2 729 607] Anormalement bas
IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO	Mini 828 950 TTC Maxi 2 428 440 TTC	Mini 828 950 TTC Maxi 2 428 440 TTC		<b>Conforme 1er</b>
RE NA COM	Mini 827 350 HT Maxi 1 912 200 HT Mini 976 273 TTC Maxi 2 256 396 TTC	Mini 827 350 HT Maxi 1 912 200 HT Mini 976 273 TTC Maxi 2 256 396 TTC		<b>Conforme 3-ème</b>
<b>Attributaire provisoire :</b>	<p><b>Lot 1 IPCOM TECHNOLOGIE</b> pour un montant minimum toutes taxes comprises de <b>sept millions neuf cent quatorze mille sept cent quatre-vingt-onze (7 914 791)</b> et un montant maximum toutes taxes comprises de <b>dix-huit millions cinq cent soixante-onze mille cinq cent quarante-huit (18 571 548)</b> avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.</p> <p><b>Lot 2 IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO</b> pour un montant minimum toutes taxes comprises de <b>huit cent vingt-huit mille neuf cent cinquante (828 950)</b> et un montant maximum toutes taxes comprises de <b>deux millions quatre cent vingt-huit mille quatre cent quarante (2 428 440)</b> avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.</p>			

<b>Dossier de Demande de Prix à commandes N°2024-003/ MSHP/SG/ANSSEAT/DG/PRM du 27 mars 2024 pour l'acquisition de consommables informatiques et péri-informatiques au profit de l'ANSSEAT. Financement : Budget Gestion 2024</b> <b>-Publication : Quotidien N° 3849 du mercredi 03 avril 2024. Lettre de convocation CAM : n°2024-016/MSHP/SG/ANSSEAT/DG/PRM du 05/04/2024. Nombre de plis reçus : onze (11) Date de dépouillement : le 08 avril 2024</b>				
<b>Soumissionnaires</b>	<b>Lot unique</b>		<b>Variation</b>	<b>Observations</b>
	<b>Montant Lu en FCFA</b>	<b>Montant Corrigé en FCFA</b>	<b>Montant en F CFA</b>	
EOAF	Mini 8 011 492 TTC Maxi 15 938 024 TTC	Mini 8 011 492 TTC Maxi 15 938 024 TTC		<b>Conforme 7-ème</b>
LINK LTD	Mini: 9 697 240 TTC Maxi: 19 470 000 TTC	<b>Avant remise</b> Mini: 9 697 240 TTC Maxi :19 470 000 TTC  <b>Après remise</b> Mini: 8 630 544 TTC Maxi :17 328 300 TTC	<b>Remise offerte de 11 % sur le montant minimum et maximum HT</b>	<b>Conforme 9-ème</b>
ERNO SERVICE SARL	Mini 7 690 500 HT Maxi 15 403 500 HT	<b>Avant remise</b> Mini 9 074 790 TTC Maxi 18 176 130 TTC  <b>Après remise</b> Mini 8 076 563 TTC Maxi 16 176 756 TTC	<b>Remise offerte de 11 % sur le montant minimum et maximum HT</b>	<b>Conforme 8-ème</b>
ECO TECH	Mini 10 321 280 TTC Maxi 19 995 572 TTC	<b>Avant remise</b> Mini 9 514 930 TTC Maxi 19 995 572 TTC	<b>Une variation en moins de 8% sur le montant minimum</b>	<b>Conforme 3-ème</b>

## Résultats provisoires

		<b>Après remise</b> Mini 7 516 795 TTC Maxi 15 796 502 TTC	<b>Remise offerte de 21 % sur le montant minimum et maximum HT après la correction</b>	
EZO INTERNATIONAL SARL	Mini 9 509 620 TTC Maxi 19 900 700 TTC	<b>Avant remise</b> Mini 9 509 620 TTC Maxi 19 900 700 TTC <b>Après remise</b> Mini 7 797 888 TTC Maxi 16 318 574 TTC	<b>Remise offerte de 18 % sur le montant minimum et maximum HT</b>	<b>Conforme 5 -ème</b>
AZIZ SERVICE	Mini 8 005 120 TTC Maxi 17 971 400 TTC	<b>Avant remise</b> Mini 8 005 120 TTC Maxi 17 971 400 TTC <b>Après remise</b> Mini 7 044 506 TTC Maxi 15 814 832 TTC	<p style="text-align: center;"><b>Remise offerte de 12 % sur le montant minimum et maximum</b></p> <p style="text-align: center;"><b>HT Augmentation :</b></p> <p>Item 01 50 au lieu de 30 plus 20 10 000x20= 200 000</p> <p>Item 10 15 au lieu de 05 plus 10 25 000x10= 250 000</p> <p>Item 20 40 au lieu de 30 plus 10 8 000x10= 80 000</p> <p>Item 24 15 au lieu de 10 plus 05 40 000x5= 200 000</p> <p>Item 30 30 au lieu de 25 plus 05 10 000x5= 50 000</p> <p>Item 31 07 au lieu de 05 plus 02 20 000x2= 40 000</p> <p>Item 32 05 au lieu de 03 plus 02 80 000x2= 160 000</p> <p>Item 34 20 au lieu de 15 plus 05 15 000x5 = 75 000</p> <p>Item 39 20 au lieu de 10 plus 10 8000x10= 80 000</p> <p>Item 40 08 au lieu de 06 plus 02 50000x2= 100 000</p> <p>Item 41 03 au lieu de 02 plus 01 40000x1= 40 000</p> <p>Item 43 10 au lieu de 08 plus 02 20000x2= 40 000</p> <p style="text-align: center;"><b>1 315 000 HT</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Montant après remise offerte de 12 %</b> <b>1 157 200 HT</b> <b>208 296 TVA</b> <b>1 365 496 TTC</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Nouveau montant maximum HT :</b> <b>14 559 600</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Nouveau montant maximum TTC :</b> <b>17 180 328</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Soit un taux de variation de :</b> 17 180 328 -15 814 832 = 1 365 496 1 365 496/17 180 328 = <b>8,63 %</b></p>	<b>Conforme 1er</b>
SBPE SARL	Mini 7 658 200 TTC Maxi 16 022 040 TTC	Mini 7 658 200 TTC Maxi 16 022 040 TTC		<b>Conforme 4 -ème</b>
AS EQUIPEMENT ET TRAVAUX	Mini 7 920 455 TTC Maxi 15 665 798 TTC	Mini 7 920 455 TTC Maxi 15 665 798 TTC		<b>Conforme 6 -ème</b>
ELDAR	Mini 8 083 000 HT Maxi 16 853 000 HT	<b>Avant remise</b> Mini 9 507 940 TTC Maxi 19 886 540 TTC <b>Après remise</b> Mini 7 344 214 TTC Maxi 15 312 636 TTC	<b>Remise offerte de 23 % sur le montant minimum et maximum HT</b>	Anormalement bas [15 634 852 ; 21 153 035]
PAULAR SERVICE	Mini 6 327 000 HT Maxi 13 416 500 HT	Mini 7 465 860 TTC Maxi 15 831 470 TTC		<b>Conforme 2 -ème</b>
SOMAF INFORMATIQUE	Mini: 7 848 770 TTC Maxi: 15 628 510 TTC	Mini: 7 848 770 TTC Maxi: 15 628 510 TTC		Anormalement bas [15 634 852 ; 21 153 035]
<b>Attributaire provisoire :</b>	<b>AZIZ SERVICE</b> pour un montant minimum toutes taxes comprises de <b>sept millions quarante-quatre mille cinq cent six (7 044 506)</b> F CFA soit un montant maximum toutes taxes comprises de <b>dix-sept millions cent quatre-vingt-mille trois cent vingt-huit (17 180 328)</b> F CFA avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.			

## Résultats provisoires

### AGENCE DE CONSEIL ET DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE EN BATIMENT ET AMENAGEMENT URBAIN

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2024-001/ACOMOD-B/DG/DPM DU 23 JANVIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ADMINISTRATIF R+2 PLUS DEUX GUERITES AVEC PORTIQUE D'ENTREE A LA DIRECTION REGIONALE DE BOBO DIULASSO AU PROFIT DU BUMIGEB.**

Publication de l'Avis d'AON : Revue des marchés publics n° 3820 du jeudi 22 février 2024.

**Nombre de plis reçus :** Dix (10) plis

**Financement :** Budget BUMIGEB, Exercice 2023.

**REFERENCE DE LA CONVOCATION DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES (CAM) POUR L'OUVERTURE DES PLIS :**

Lettre n°2024-088/ACOMOD-B/DG/DPM du 21 Mars 2024

**REFERENCE DE LA CONVOCATION DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES (CAM) POUR LA DELIBERATION :**

Lettre n°2024-0119/ACOMOD-B/DG/DPM du 12 Avril 2024

**LOT unique Travaux de construction d'un bâtiment administratif R+2 plus deux guérites avec portique d'entrée à la Direction Régionale de Bobo Dioulasso au profit du BUMIGEB.**

Soumissionnaire	Montants lus FCFA TTC	Montants corrigés FCFA TTC	Délais d'exécution	Semaines supplémentaires	Pénalités d'évaluation TTC	Montant final pour classement	Appréciation
GROUPEMENT BENIS TRAVAUX ET SERVICES (BTS) / CONSTRUCTION MODERNE DU BURKINA (CO.MO.B) SARL	600 906 090	635 096 564	11 mois	04	8 000 000	643 096 564	<p style="text-align: center;"><b>Non Conforme</b></p> <p style="text-align: center;">Non Conforme</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Un seul chef de chantier fourni au lieu de deux requis ;</li> <li>-Chiffre d'affaire de BTS non valide</li> <li>-Le Directeur des travaux, le conducteur des travaux, le chef de chantier ainsi que la Camionnette pick up A 3205 F2 03 sont affectés sur autre chantier en cours dont le taux d'exécution est inférieur à 75%.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Correction des erreurs :</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Niveau RDC</b></p> <p>Superstructures: Item 3.13 : Erreur de quantité: 332,81 au lieu de 2332,81 requis dans le DAO</p> <p>Faux plafond enduits plâtrés et Peintures : Item 6.3 : Erreur de quantité: 51,082 au lieu de 2051,08 requis dans le DAO. Item 6.5 : Erreur de quantité: 51,082 au lieu de 2051,08 requis dans le DAO</p> <p style="text-align: center;"><b>Niveau R+1 :</b></p> <p>Peintures et enduits plâtre + faux plafond : Item 4.3 : Erreur de quantité: 639,571 au lieu de 1639,57 requis dans le DAO. Item 4.5 : Erreur de quantité: 639,571 au lieu de 1639,57 requis dans le DAO</p> <p style="text-align: center;"><b>Niveau R+2 :</b></p> <p>Superstructures : Item 1.16 : Erreur de quantité: 833,381 au lieu de 1 833 ,38 requis dans le DAO</p> <p>Peintures et enduits plâtre : Item 4.3 &amp; 4.3 : Erreur de quantité: 602,771 au lieu de 1 602,77 requis dans le DAO</p> <p>Electricité : Vidéo-surveillance et contrôle d'accès : Item III.2.3.9 en PM d'un montant de 25 000, prise en compte dans le TOTAL II</p>
ETABLISSEMENT TAONDEYANDE ET FRERES (ETAF)	650 196 275	672 971 750	10 mois	00	00	672 971 750	<p style="text-align: center;"><b>Conforme</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Correction des erreurs :</b></p> <p style="text-align: center;"><b>ELECTRICITE</b></p> <p><b>NIVEAU R+1 :</b> Erreur de Sommation du <b>total IV</b> : Prise en compte du sous total IV.2.1 (3 501 500 FCFA HTVA) en lieu et place du Total IV.1 d'un montant de 22 802 750 FCFA HTVA</p>
GROUPEMENT LAMBO SERVICES / IMPERIAL SERVICES	649 594 429	620 490 378	10 mois	00	00	620 490 378	<p style="text-align: center;"><b>Conforme</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Correction des erreurs :</b></p> <p><b>RDC :</b> Erreur de calcul: Prise en compte du Total des travaux préparatoires d'un montant de 24 664 510 FCFA HTVA dans le <b>Total RDC</b></p>
PHOENIX	672 561 178	686 719 954	11 mois	04	8 000 000	694 719 954	<b>Conforme</b>



## Résultats provisoires

								<b>Correction des erreurs : TOTAL CONSTRUCTIONS : Non prise en compte du total Guérite avec portique d'entrée (11 998 963 FCFA HTVA)</b>
<b>ENTREPRISE WENDIN MALGRE (EWM)</b>	619 661 005	619 661 005	11 mois	04	8 000 000	627 661 005		<b>Non Conforme</b>  -Dissimulation d'information par rapport au plan de charge (Formulaire MTC marqué <b>Néant</b> nonobstant certains travaux en cours avec l'autorité contractante) -Le matériel essentiel suivant : A 68 43 F4 03 ; A 1623 T1 06 ; A6845 F4 03 et A 5607 E5 03 est affecté sur autre chantier en cours dont le taux d'exécution est inférieur à 75%.
<b>GROUPEMENT ROADS / ECHA</b>	659 908 588	656 908 588	10 mois	00	00	656 908 588		<b>Non Conforme</b>  -Un seul chef de chantier fourni au lieu de deux requis ; -Chiffre d'affaire de ROADS non valide
<b>GROUPE INTERFACE SA</b>	895 073 403	878 419 435	11 mois	04	8 000 000	886 419 435		<b>Non Conforme</b>  <b>Montant hors enveloppe</b> <b>Correction des erreurs :</b> GUERITE AVEC PORTIQUE D'ENTREE : Erreur de quantité: une guérite avec portique d'entrée requise au lieu de deux
<b>ENTREPRISE GENERALE PHILIPPE ZOMA (E.G.P.Z) Sarl</b>	627 174 771	604 739 431	10 mois	00	00	604 739 431		<b>Non Conforme</b>  <b>Offre anormalement basse</b> au regard de la clause IC 17.3 (e) : 0,85M= <b>605 152 358</b> et 1,15M= <b>818 735 544</b>  <b>Correction des erreurs :</b> <b>Montant en lettre dans le bordereau des prix unitaires différents de ceux en chiffre dans le devis pour les items ci-après :</b>  <b>ELECTRICITE :</b> <b>NIVEAU RDC :</b> III.1.1.1 ; III.1.1.2 ; III.1.1.6 ; III.1.1.8 ; III.1.2.2 à III.1.2.4 ; III.1.4.1 ; III.1.4.3 à III.1.4.5 ; III.2.1.4 à III.2.1.6 ; III.2.1.8 <b>Niveau R+1 :</b> IV.1.1.1 ; IV.1.1.3 ; IV.1.1.5 ; IV.1.2.2 à IV.1.2.4 ; IV.1.4.1 ; IV.1.4.3 à IV.1.4.5 <b>NIVEAU R+2 :</b> V.1.1.3 ; V.1.1.5 ; V.1.2.2 à V.1.2.5 ; V.1.4.3 ; V.2.1.4  <b>PLOMBERIE SANITAIRE :</b> <b>RDC :</b> Items 1.1 à 1.7 ; <b>R+1 :</b> Item 2.0 ; 2.1 ; 2.3 ; 2.4 <b>R+2 :</b> Item 3.0 ; 3.1 ; 3.3 ; 3.4 ; <b>Edicule:</b> Items 4.1 et 4.2
<b>GROUPEMENT GENIE CIVIL MATURITE ET ELEGANCE (GECIMEL) / GROUP ECOS SARL</b>	715 032 405	715 032 406	11 mois	04	8 000 000	723 032 406		<b>Conforme</b>
<b>GROUPE WEND PANGA BTP</b>	1000 690 029	967 737 373	10 mois	00	00	967 737 373		<b>Non Conforme</b>  -Attestation de chiffre d'Affaire non fourni <b>RDC :</b> Erreur de calcul: Prise en compte du Total des travaux préparatoires d'un montant de 53 400 000 FCFA HTVA dans le <b>Total RDC</b>  <b>Total Edicule:</b> Erreur de calcul: Non prise en compte du sous total II de l'édicule d'un montant de 3 820 000 FCFA HTVA dans le Total
<b>Attributaire :</b> Groupement IMPERIAL SERVICES / LAMBO SERVICES pour un montant de cinq cent vingt-cinq millions huit cent trente-neuf mille trois cent trois (525 839 303) francs CFA HTVA, soit six cent vingt millions quatre cent quatre-vingt-dix mille trois cent soixante-dix-huit (620 490 378) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de dix (10) mois.								

## Résultats provisoires

### CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE PEDIATRIQUE CHARLES DE GAULLE – CHUP-CDG

REEXAMEN SUIVANT EXTRAIT DE DECISION N°2024-L0165/ARCOP/ORD du 12/04/2024

Demande de prix à commandes N°2024-04/MSHP/SG/CHUP-CDG/DG/DMP du 11 mars 2024 pour l'acquisition de consommables informatiques au profit du CHUP-CDG. **Publication** : Quotidien des Marchés Publics N°3836 du vendredi 15 mars 2024

**Date d'ouverture et d'examen des plis reçus** : lundi 25 mars 2024. **Nombre de plis reçus** : 14.

Financement : budget CHUP-CDG, Gestion 2024

Référence de la lettre d'invitation de la CAM : N°2024-005/MSHP/SG/CHUP-CDG/DG/DMP du 19/03/2024

Soumissionnaires	Montant lu (F CFA)	Montant corrigé (F CFA)	Rang	Observations
<b>MONDIALE DISTRIBUTION</b>	MINI HT : 8 780 000 MINI TTC : MAXI HT : 16 677 500 MAXI TTC :	MINI HT : 8 780 000 MINI TTC : 10 360 400 MAXI HT : 16 677 500 MAXI TTC : 19 679 450	7 <sup>e</sup>	<b>Conforme</b> Aucune pièce administrative fournie.
<b>CAMF</b>	MINI : 8 595 000 MAXI : 16 415 000	MINI HT : 8 595 000 MINI TTC : 10 142 100 MAXI HT : 16 415 000 MAXI TTC : 19 369 700	6 <sup>e</sup>	<b>Conforme</b> Les montants minimum et maximum lus sont HTVA.
<b>IKF BURKINA SARL</b>	MINI HT : 6 735 750 MINI TTC : MAXI HT : 13 466 700 MAXI TTC :	-	-	<b>Non conforme</b> ● Attestation de situation fiscale (ASF) non fournie. ● Manœuvre frauduleuse sur les prix unitaires visant à distordre la concurrence sur les items suivants : -item2 : Encre HP LaserJet CE311A Cyan (126A) à 150F ; -item3 : Encre HP LaserJet CE312A Yellow (126A) à 150F ; -item4 : Encre HP LaserJet CE312A Yellow (126A) à 150F ; -item10 : Encre HP LaserJet CE411A Cyan (305A) à 150F ; -item11 : Encre HP LaserJet CE412A Yellow (305A) à 150F ; -item12 : Encre HP LaserJet CE413A Magenta (305A) à 150F ; -item14 : Encre HP LaserJet W2031A Cyan (415A) à 200F ; -item15 : Encre HP LaserJet W2032A Yellow (415A) à 200F ; -item16 : Encre HP LaserJet W2033A Magenta (415A) à 200F ; -item21 : Encre HP LaserJet CF230A (30A) à 300F ; -item27 : Encre HP LaserJet CF237A (37A) à 200F ; -item28 : Encre HP LaserJet CF280A (80A) à 200F ; -item30 : Toner Canon C-EXV33 à 200F ; -item35 : Souris d'ordinateur avec fil USB à 150F ; -item36 : Souris d'ordinateur sans fil à 150F.
<b>GROUPEMENT UNIVERS GROUP YIDJA SARL / R.R. TECHNOLOGY</b>	MINI HT : 6 600 000 MINI TTC : MAXI HT : 12 702 500 MAXI TTC :	MINI HT : 6 600 000 MINI TTC : 7 788 000 MAXI HT : 12 702 500 MAXI TTC : 14 988 950	-	<b>Non conforme</b> -Aucune pièce administrative fournie. -Offre financière anormalement basse : $15\,724\,175 \leq X \leq 21\,273\,884$ F CFA TTC.
<b>ECOTECH</b>	MINI HT : 10 094 900 MINI TTC : MAXI HT : 19 747 300 MAXI TTC :	-	-	<b>Non conforme</b> -Offre financière hors enveloppe (cf article 3 de l'Arrêté N°2022-161/MEF/CAB du 13/05/2022 portant modification de l'Arrêté N°2018-56/MINEFID/CAB du 09/02/2018). -Rabais de 23% sur les montants minimum et maximum HTVA lus.
<b>PAULAR SERVICES</b>	MINI HT : 5 784 000 MINI TTC : MAXI HT : 11 030 000 MAXI TTC :	MINI HT : 5 784 000 MINI TTC : 6 825 120 MAXI HT : 11 030 000 MAXI TTC : 13 015 400	-	<b>Non conforme</b> Offre financière anormalement basse : $15\,724\,175 \leq X \leq 21\,273\,884$ F CFA TTC.
<b>LINK LIMITED SARL</b>	MINI HT : 9 050 600 MINI TTC : MAXI HT : 17 340 100 MAXI TTC :	MINI HT : 7 516 600 MINI TTC : 8 869 588 MAXI HT : 14 401 100 MAXI TTC : 16 993 298	5 <sup>e</sup>	<b>Conforme</b> -Rabais de 2% sur les montants minimum et maximum HTVA lus. -Aucune pièce administrative fournie.
<b>GANSONRE MOUMINI SERVICE (GMS)</b>	MINI HT : MINI TTC : 8 045 594 MAXI HT : MAXI TTC : 15 703 440	MINI HT : 6 818 300 MINI TTC : 8 045 594 MAXI HT : 13 308 000 MAXI TTC : 15 703 440	-	<b>Non conforme</b> Offre financière anormalement basse : $15\,724\,175 \leq X \leq 21\,273\,884$ F CFA TTC.
<b>OUELAF ELECTRONIQUE SARL</b>	MINI HT : MINI TTC : 8 305 725 MAXI HT : MAXI TTC : 15 800 200	MINI HT : 7 038 750 MINI TTC : 8 305 725 MAXI HT : 13 390 000 MAXI TTC : 15 800 200	3 <sup>e</sup>	<b>Conforme</b> Pièces administratives non fournies exceptée l'ASF.
<b>JEBNEJA SARL</b>	MINI HT : MINI TTC : 8 378 000 MAXI HT : MAXI TTC : 16 499 350	MINI HT : 6 950 000 MINI TTC : 8 201 000 MAXI HT : 13 682 500 MAXI TTC : 16 145 350	1 <sup>er</sup>	<b>Conforme</b> -Erreur sur le prix unitaire de la facture pro forma à l'item25 : 52 000 au lieu de 60 000. D'où une variation de -2,11% sur le montant minimum lu et de -2,15% sur le montant maximum lu.
<b>DATANG SOLUTION</b>	MINI HT : 8 427 500 MINI TTC : MAXI HT : 16 691 000 MAXI TTC :	MINI HT : 6 683 008 MINI TTC : 7 885 949 MAXI HT : 13 235 963 MAXI TTC : 15 618 436	-	<b>Non conforme</b> -Rabais de 20,7% sur les montants minimum et maximum HTVA lus. -Offre financière anormalement basse : $15\,724\,175 \leq X \leq 21\,273\,884$ F CFA TTC.
<b>CATRE BARRAKA</b>	MINI HT : 6 954 000 MINI TTC : MAXI HT : 13 520 000 MAXI TTC :	MINI HT : 6 954 000 MINI TTC : 8 205 720 MAXI HT : 13 520 000 MAXI TTC : 15 953 600	2 <sup>e</sup>	<b>Conforme</b>
<b>ZITI SERVICES</b>	MINI HT : MINI TTC : 7 935 500	MINI HT : 6 725 000 MINI TTC : 7 935 500	-	<b>Non conforme</b> -Offre financière anormalement basse : $15\,724\,175 \leq X \leq 21\,273\,884$ F CFA TTC.

## Résultats provisoires

	MAXI HT : MAXI TTC : 15 612 580	MAXI HT : 13 231 000 MAXI TTC : 15 612 580		884 F CFA TTC. -Pièces administratives non fournies exceptée l'ASF.
AS EQUIPEMENTS ET TRAVAUX SARL	MINI HT : MINI TTC : 8 383 900 MAXI HT : MAXI TTC : 16 090 480	MINI HT : 7 105 000 MINI TTC : 8 383 900 MAXI HT : 13 636 000 MAXI TTC : 16 090 480	4 <sup>e</sup>	Conforme Aucune pièce administrative fournie.
ATTRIBUTAIRE	JEBNEJA SARL pour un montant minimum de huit millions deux cent un mille (8 201 000) francs CFA TTC ; et un montant maximum de dix-huit millions cinq cent cinquante-huit mille quatre cent cinquante (18 558 450) francs CFA TTC après une augmentation des quantités maximums aux items 5, 9, 19, 22 et 25 qui passent respectivement de 8, 6, 90, 10 et 40 à 10, 8, 110, 18 et 50. D'où une variation de 14,95% du montant maximum de l'offre financière corrigée soit deux millions quatre cent treize mille cent (2 413 100) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2024 et trente (30) jours par commande.			

### MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

Demande de prix n°2024-018/MENAPLN/SG/DMP du 08/04/2024 pour l'entretien et maintenance des climatiseurs au profit de ST-ESU, de la DGESS, de SP-PLN, de SG, de la DGEC, de la DGENF, de SP-SSA/P, de la DDII, de SP-PSDEBS, de la DCRP, de la DMP, de la DGQEF, de la DRH, de ST-DEPE, de DG-AEF du Cabinet et de la DGF (marché à commandes) ; Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2024 ; Publication : Revue des Marchés Publics N°3853 – 3854 du 09 au 10/04/2024 ; Nombre de concurrents : huit (08) ; Date de dépouillement 15/04/2024 ; Références convocations : lettre N°2024-0044/MENAPLN/SG/DMP/sse-ppm du 09/04/2024 ; NB : Un plis (8<sup>ème</sup>) est arrivé à 09 heures 05 minutes et n'a pas été ouvert.

N°	Soumissionnaires	Montants lu en FCFA	Montants corrigés en FCFA TTC	Observations
<b>Lot 1 : Entretien et maintenance des climatiseurs au profit de la DGEC, du Cabinet et de la DGF (marché à commandes) : « 0,85M = 6 233 307 – 1,15M = 8 433 298 »</b>				
1	STONE SERVICES	Mini : 2 631 000 HTVA Maxi : 5 085 500 HTVA	Mini : 3 104 580 Maxi : 6 000 890	Offre anormalement basse
2	K.G.S SARL	Mini : 2 846 500 HTVA Maxi : 5 505 000 HTVA	Mini : 3 358 870 Maxi : 6 495 900	Conforme et qualifié 2 <sup>ème</sup>
3	G.E.F.C	Mini : 2 735 500 HTVA Maxi : 5 595 000 HTVA	Mini : 3 227 890 Maxi : 6 611 540	-Erreur de quantité maximum à l'item 17 (25 et non 24) entraînant une variation de 8 000 FCFA HTVA ; -facturation irréaliste à l'item 11 <b>non conforme</b>
4	S.F.M	Mini : 4 022 000 Maxi : 7 686 000	-	Caution de soumission non fournie <b>non conforme</b>
5	DIVINE PRO-SERVICES	Mini : 2 779 000 HTVA Maxi : 5 511 000 HTVA	Mini : 3 279 220 Maxi : 6 502 980	Conforme et qualifié 1 <sup>er</sup>
6	HARD HOME SARL	Mini : 3 117 206 TTC Maxi : 6 526 403 TTC	Mini : 3 117 206 Maxi : 6 526 403	-facturation irréaliste à l'item 11 <b>non conforme</b>
<b>Lot 2 : Entretien et maintenance des climatiseurs au profit de la DGENF, de la DDII, de la DCRP, de la DMP, de la DRH, de ST-DEPE et de la DG-AEF (marché à commandes) « 0,85M = 9 468 588 – 1,15M = 12 810 442 »</b>				
1	B.E.T.I	Mini : 5 631 000 HTVA Maxi : 8 742 000 HTVA	Mini : 6 644 580 Maxi : 10 315 560	Conforme et qualifié 3 <sup>ème</sup>
2	K.G.S SARL	Mini : 5 199 000 HTVA Maxi : 8 196 000 HTVA	Mini : 6 134 820 Maxi : 9 671 280	Conforme et qualifié 2 <sup>ème</sup>
3	G.E.F.C	Mini : 4 730 500 HTVA Maxi : 8 148 000 HTVA	Mini : 5 581 990 Maxi : 9 614 640	Conforme et qualifié 1 <sup>er</sup>
4	DIVINE PRO-SERVICES	Mini : 5 111 000 HTVA Maxi : 8 313 000 HTVA	Mini : 6 030 980 Maxi : 9 809 340	Facturation irréaliste à l'item 45 <b>non conforme</b>
5	HARD HOME SARL	Mini : 5 167 751 TTC Maxi : 9 751 815 TTC	Mini : 5 167 751 Maxi : 9 731 637	-Erreur de multiplication à l'item 45 (DRH) entraînant une variation de 17 100 FCFA HTVA ; - facturation irréaliste aux items 7, 10, 33 et 34 <b>non conforme</b>
<b>Lot 3 : Entretien et maintenance des climatiseurs au profit de ST-ESU, de la DGESS, de SP-PLN, de SG, de SP-SSA/P, de SP-PSDEBS et de la DGQEF (marché à commandes) « 0,85M = 9 750 387 – 1,15M = 13 191 700 »</b>				
1	STONE SERVICES	Mini : 4 704 500 HTVA Maxi : 7 748 500 HTVA	Mini : 5 551 310 Maxi : 9 143 230	Offre anormalement basse
2	B.E.T.I	Mini : 4 798 800 HTVA Maxi : 8 000 000 HTVA	Mini : 5 662 584 Maxi : 9 440 000	Offre anormalement basse
3	K.G.S SARL	Mini : 5 238 000 HTVA Maxi : 8 760 500 HTVA	Mini : 6 180 840 Maxi : 10 337 390	Conforme et qualifié 3 <sup>ème</sup>
4	G.E.F.C	Mini : 4 958 000 HTVA Maxi : 8 533 500 HTVA	Mini : 5 840 440 Maxi : 10 069 530	Conforme et qualifié 2 <sup>ème</sup>
5	HARD HOME SARL	Mini : 5 382 098 TTC Maxi : 10 270 661 TTC	Mini : 5 382 098 Maxi : 10 270 661	Conforme et qualifié 1 <sup>er</sup>
Attributaires :	<p><b>Lot 1 : DIVINE PRO-SERVICES</b> pour un montant minimum de deux millions sept cent soixante-dix-neuf mille (2 779 000) Francs CFA HTVA et un montant maximum de cinq millions cinq cent onze mille (5 511 000) Francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours par commande ;</p> <p><b>Lot 2 : G.E.F.C</b> pour un montant minimum de quatre millions sept cent trente mille cinq cents (4 730 500) Francs CFA HTVA et un montant maximum de huit millions cent quarante-huit mille (8 148 000) Francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours par commande ;</p> <p><b>Lot 3 : HARD HOME SARL</b> pour un montant minimum de cinq millions trois cent quatre-vingt-deux mille quatre-vingt-dix-huit (5 382 098) Francs CFA TTC et un montant maximum de dix millions deux cent soixante-dix mille six cent soixante et un (10 270 661) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours par commande.</p>			

## Résultats provisoires

<b>Demande de prix N°2024-016/MENAPLN/SG/DMP</b> du 03/04/2024 pour la location de salles de réunion au profit de la DGESS/MENAPLN (marché à commandes). <b>FINANCEMENT</b> : Budget Etat, exercice 2024. <b>Convocation CAM</b> : N°2024-00045/MENAPLN/SG/DMP/sse-mp du 11/04/2024. <b>PUBLICATION</b> : Quotidien des Marchés Publics N°3852 du lundi 08/04/2022. <b>Date d'ouverture</b> : 17/04/2024. <b>Nombre de concurrents</b> : Deux (02).					
N°	SOUSSIONNAIRES	Montant lu publiquement en F CFA		Montant corrigé en FCFA TTC	OBSERVATIONS
		HTVA	TTC		
<b>Lot unique : Location de salles de réunion au profit de la DGESS/MENAPLN (marché à commandes).</b> <b>BORNE INFERIEURE = 18 176 864 — BORNE SUPERIEURE = 24 592 228</b>					
1	TILGRE SARL	Mini : 9 335 000 Maxi : 16 253 500		Mini: 11 015 300 Maxi: 19 179 130	Conforme
2	EZHA SERVICE SARL	Mini: 9 450 000 Maxi : 16 520 000		Mini: 11 151 000 Maxi: 19 493 600	Conforme
<b>ATTRIBUTAIRE</b>		<b>TILGRE SARL</b> pour un montant minimum de neuf millions trois cent trente-cinq mille (9 335 000) FCFA HTVA et un montant maximum de seize millions deux cent cinquante-trois mille cinq cents (16 253 500) FCFA HTVA soit un montant minimum de onze millions quinze cent (11 015 300) FCFA TTC et un montant maximum de dix-neuf millions cent soixante-dix-neuf mille cent trente (19 179 130) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours par commande.			

### CENTRE NATIONAL DES MANUELS ET FOURNITURES SCOLAIRES (CENAMAFS)

<b>Demande de Propositions accélérée N°2024-01/MENAPLN/SG/CENAMAFS/DG/PRM</b> du 16/02/2024 pour l'édition de manuels scolaires et de leurs guides pédagogiques. <b>Financement</b> : Budget du CENAMAFS, exercice 2024 <b>Référence de la publication des résultats de l'évaluation technique</b> : RMP N°3856 du 12/04/2024 et site web de l'UEMOA <a href="http://www.uemoa.int">www.uemoa.int</a> du 11/04/2024/ <a href="http://www.uemoa.int">www.uemoa.int</a> <b>Méthode de sélection</b> : qualité technique et coût. <b>Note technique minimum requise</b> : 75 points <b>Date de dépouillement de la proposition financière</b> : 17/04/2024 ; <b>Date de délibération</b> : 17/04/2024 ; <b>nombre de pli ouvert</b> : 01								
Cabinet	Note technique sur 100	Note technique pondérée à 80%	Proposition financière lue en FCFA TTC	Proposition financière corrigée en FCFA TTC	Note financière sur 100	Note financière pondérée à 20%	Note combinée sur 100	Observations
Groupement G.I.B-C.A.C.I-B/ EDITIONS EBURNIE	95,83	76,66	199 999 996	199 999 996	100	20	96,66	Conforme
<b>Attributaire</b>	<b>Groupement G.I.B-C.A.C.I-B/EDITIONS EBURNIE</b> pour un montant corrigé de cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-seize (199 999 996) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de deux cent vingt-cinq (225) jours.							

### OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

<b>Manifestation d'Intérêt N°013/2023/ONEA/DG/SG/DM/SMFE</b> pour l'élaboration de la stratégie de desserte des zones à habitats spontanés de Ouagadougou. <b>Financement</b> : BAD/FAE, Publication Nationale : RMP N°3599 du mercredi 19 avril 2023. <b>Publication BAD</b> : 19 avril 2023 ; <b>Date d'ouverture des plis</b> : 04 mai 2023. <b>Nombre de plis reçus</b> : Sept (07) <b>Date de délibération</b> : 28 décembre 2023 ; <b>Date de l'ANO</b> : 27 mars 2024								
N°	Nom du Candidat	Pays	Accord de groupement	Lettre de manifestation d'intérêt	Présentation du bureau	Nombre de missions similaires en élaboration de stratégie/document de gestion du service public d'eau	Classement	Commentaires et Appréciation sur le candidat
1	Groupement NOVEC/EDE International / EDE BF	Maroc	Fourni Conforme	Fourni Conforme	Fourni Conforme	11	1 <sup>er</sup>	Retenu
2	SIS DEV SARL	Burkina Faso	Sans objet			0	7 <sup>ème</sup>	Non qualifié
3	Groupement STUDI International / AC3E	Tunisie	Fourni Conforme	Fourni Conforme	Fourni Conforme	7	3 <sup>ème</sup> Ex	Retenu
4	Groupement Phoenix/SGI Ingénierie	France	Fourni Conforme			7	3 <sup>ème</sup> Ex	Retenu
5	Groupement SONEDE International / ERA International / BEM-IC	Tunisie	Fourni Conforme			5	5 <sup>ème</sup>	Retenu
6	Hydroconseil	France	Sans objet	Fourni Conforme	Fourni Conforme	1	6 <sup>ème</sup>	Retenu
7	Groupement SERAT/CACI	Burkina	Fourni Conforme	Fourni Conforme	Fourni Conforme	9	2 <sup>ème</sup>	Retenu



# APPELS D'OFFRES

## DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

### MAITRISES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES

- |  |                   |
|--|-------------------|
| * <b>Marchés de Fournitures et Services courants</b> | <b>P. 13 à 18</b> |
| * <b>Marchés de Travaux</b>                          | <b>P. 19 à 22</b> |
| * <b>Marchés de Prestations Intellectuelles</b>      | <b>P. 23</b>      |

## Fournitures et Services courants

### MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

#### Acquisition de matériel de logement et de bureau au profit du MJDHRI.

**Avis de demande de prix**  
N° :2024-013/MJDHRI/SG/DMP du 18/04/2024  
Financement : Budget Etat, exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics du Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions, exercice 2024.

1. Le président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet : acquisition de matériel de logement et de bureau au profit du MJDHRI en lot unique tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics sise à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics sise à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur

l'avenue de l'indépendance Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (DG-CMEF/MEFP). En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix transmis par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des Marchés Publics, sis à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01, avant le **jeudi 2 mai 2024 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel est de vingt-trois millions cent mille (23 100 000) F CFA TTC.

*Le Président de la Commission d'attribution des marchés/pi*

**Jacqueline KOLOGO**

### Acquisition et l'aménagement de conteneurs

#### Avis de Demande de Prix N° 024 /2024

1. La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) a obtenu des fonds dans son budget d'investissement 2024 afin de financer la fourniture d'équipements.

2. Le Directeur Général de la SONABEL sollicite des offres sous-plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises en vue de la passation d'un marché pour l'acquisition et l'aménagement de conteneurs.

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, titulaires d'un agrément B1, B2, B3 ou B4 du Ministère de l'Urbanisme, des Affaires foncières et de l'Habitat pour les lots 1, 2, 3, 4 et 5 pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations à exécuter, en cinq (05) lots sont réparties comme suit :

- lot 1 : Acquisition et aménagement de conteneurs pour l'Agence Commerciale de Bobo-Dioulasso ;
- lot 2 : Acquisition et aménagement de conteneurs pour le Département Approvisionnement ;
- lot 3 : Acquisition d'un conteneur 40 pieds pour le Département Centre des Métiers de l'Energie ;
- lot 4 : Acquisition et aménagement de 4 conteneurs 40 pieds pour la Division Magasin du centre, CD Tampouy, CD Cissin ;
- lot 5 : Acquisition d'un conteneur pour rangement du matériel à Dori.

Le Budget prévisionnel par lot est de :

- lot 1: dix-neuf millions (19 000 000) F CFA TTC ;
- lot 2: trente millions (30 000 000) F CFA TTC ;
- lot 3: cinq millions (5 000 000) F CFA TTC ;
- lot 4: quarante-six millions (46 000 000) F CFA TTC ;
- lot 5: dix millions (10 000 000) F CFA TTC.

Le délai d'exécution des prestations ne devrait pas excéder quatre-vingt-dix (90) jours pour les chacun des lots 1,2, 3,4 et 5.

4. Les candidats intéressés, peuvent obtenir des informations à la Direction des Marchés sis à Ouaga 2000 ou aux adresses mail suivantes : « brahima.ouattara@sonabel.bf » et « secretariat.dg@sonabel.bf ». Ils peuvent prendre connaissance des documents d'appels à concurrence au Secrétariat du Département des Marchés, au 2ème étage de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000, de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT.

5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat du Département des Marchés, ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) F CFA pour les lots 1, 3, 5; et cinquante mille (50 000) F CFA pour les lots 2 et 4. Le paiement se fera en espèce à la caisse située à l'immeuble COMPAORE Ouaga 2000, ou par virement bancaire au compte n° BF 42 BF 02 3010 5300 1000 1001 8050 ouvert à VISTA BANK BURKINA FASO.

Le dossier d'appel d'offres, en version papier, sera retiré au Secrétariat de la Direction des Marchés sur présentation de la preuve de paiement du coût d'achat du dossier.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, accompagnées d'une clé USB ou d'un CD contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format Pdf, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remises au Secrétariat du Département des Marchés, sis à l'immeuble COMPAORE Ouaga 2000, au plus tard le **jeudi 2 mai 2024 à 09 heures 00 GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être tenue responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant :

- lot 1 : quatre cent mille (400 000) F CFA;
- lot 2: six cent mille (600 000) F CFA ;
- lot 3: cent six mille (106 000) F CFA ;
- lot 4: neuf cent trente mille (930 000) F CFA ;
- lot 5: deux cent mille (200 000) F CFA.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPDPX.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **jeudi 2 mai 2024 à 09 heures 00 GMT** à l'adresse suivante : Salle de réunions situé au rez de chaussée de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

*Le Directeur Général,*

**Souleymane OUEDRAOGO**

**Fourniture d'équipements pour le renforcement d'urgence  
des réseaux HTA/BT et extension HTA/BT**

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert INTERNATIONAL  
N° 033 /2024**

1. La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) a obtenu des fonds dans son budget d'exploitation 2024 afin de financer la fourniture d'équipements.

2. Le Directeur Général de la SONABEL sollicite des offres sous-plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises en vue de la passation de marchés pour la fourniture d'équipements pour le renforcement d'urgence des réseaux HTA/BT et extension HTA/BT.

Les prestations en trois lots sont réparties comme suit :

- lot 1 : fourniture simple :

- extension HTA/BT au Département Distribution du Centre (DDC)
- extension HTA/BT à BEMA SILMIMOSSE
- extension HTA/BT à BAGUENGOGO;

- lot 2 : fourniture simple :

- création de départ 2 bis à Bobo-Dioulasso
- restructuration du départ 23 à Ouagadougou;

- lot 3 : fourniture simple : bouclage du départ Sondogo avec départ Brafaso.

Le Budget prévisionnel par lot est de :

- lot 1 : deux cent soixante-six millions (266 000 000) F CFA TTC ;
- lot 2 : huit cent quarante-cinq millions (845 000 000) F CFA TTC ;
- lot 3 : deux cent quarante-trois millions (243 000 000) F CFA TTC.

Le délai d'exécution des prestations est de quatre-vingt-dix (90) jours.

3. La passation des marchés sera conduite par appel d'offres ouvert international tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres au Département des Marchés sis au 3ème étage, au siège de la SONABEL à Ouagadougou ou aux adresses mail « brahima.ouattara@sonabel.bf » et « secretariat.dg@sonabel.bf ». Ils peuvent prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat du Département des Marchés, au 3ème étage, porte n° 88, de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT, au siège de la SONABEL à Ouagadougou.

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres au Secrétariat du Département des Marchés, au 3ème étage, porte n° 88, au siège de la SONABEL à Ouagadougou, et moyennant le paiement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) F CFA pour chacun des lots 1 et 3; et deux cents mille (200 000) F CFA pour le lot 2, à la caisse siège, sise au siège de la SONABEL à Ouagadougou.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, accompagnées d'une clé USB ou d'un CD contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format Pdf, conformément aux données particulières de l'appel d'offres, devront parvenir ou être remises au Secrétariat du Département des Marchés, au 3ème étage, porte n° 88, au siège de la SONABEL à Ouagadougou, au plus tard **le jeudi 6 juin 2024 à 09 heures 00 GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être tenue responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- lot 1 : cinq millions trois cent vingt mille (5 320 000) F CFA ;
- lot 2 : seize millions neuf cent mille (16 900 000) F CFA ;
- lot 3 : quatre millions huit cent soixante mille (4 860 000) F CFA.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **jeudi 6 juin 2024 à 09 heures 00 GMT** à l'adresse suivante : Salle de réunions du 3ème étage, au siège de la SONABEL à Ouagadougou.

7. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPAO.

*Le Directeur Général,*

**Souleymane OUEDRAOGO**

Acquisition d'équipements de laboratoire de recherche et développement

Avis de Demande de Prix (DPX)  
N° 015/2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL).

1. La SONABEL dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX), lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition d'équipements de laboratoire de recherche et développement en trois (03) lots définis comme suit :

- lot 1 : acquisition d'équipement informatique de laboratoire de conception mécatronique et de simulation Digital Twin ;
- lot 2 : acquisition et installation de logiciels de conception mécatronique (CAD), de simulation digital twin, de conception et de simulation de carte électronique (PCB design), de programmation PLC (Programmable Logic Controller), de conception de système SCADA (Supervisory control and data acquisition) et un serveur de connexion entre les logiciels de programmation, l'interface SCADA et les contrôleurs ;
- lot 3 : acquisition de contrôleurs numériques.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les budgets prévisionnels des acquisitions sont de :

- lot 1 : cinq millions trois cent mille (5 300 000) F CFA TTC,
- lot 2 : treize millions deux cent mille (13 200 000) F CFA TTC,
- lot 3 : neuf millions quatre cent mille (9 400 000) F CFA TTC.

3. Le délai d'exécution des prestations ne devrait pas excéder quatre-vingt-dix (90) jours pour chacun des lots.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la Direction des Marchés sis Ouaga 2000 à Ouagadougou ou aux adresses mail « brahima.ouattara@sonabel.bf » et « secretariat.dg@sonabel.bf ». Ils peuvent prendre connaissance des documents de la demande de prix au secrétariat des Départements marchés, au 2e étage de l'immeuble COMPAORE, sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga2000 de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT.

5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet au Secrétariat des Départements Marchés ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA pour chacun des trois (03) lots, à la caisse située à l'immeuble COMPAORE Ouaga2000, ou par virement bancaire au compte n° BF42 BF02 3010 5300 1000 1001 8050 ouvert à VISTA BANK BURKINA FASO.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, accompagnées d'une clé USB contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format PDF, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remises au secrétariat des Départements marchés, sis à l'immeuble COMPAORE Ouaga2000, au plus tard **le jeudi 2 mai 2024 à 09 heures 00 GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être tenue responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- lot 1 : cent mille (100 000) F CFA,
- lot 2 : deux cent soixante-cinq mille (265 000) F CFA,
- lot 3 : cent quatre-vingt-huit mille (188 000) F CFA.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **jeudi 2 mai 2024 à 09 heures 00 GMT** à l'adresse suivante : Salle de réunions situé au rez-de chaussée de l'immeuble COMPAORE, sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

7. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPDPX.

Le Directeur Général,

**Souleymane OUEDRAOGO**



**Fourniture de divers matériels de production  
pour les centrales extérieures de la SONABEL**

**Avis de Demande de Prix (DPX)  
N° 025/2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL).

1. La SONABEL dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX), lance une demande de prix ayant pour objet la fourniture de divers matériels de production pour les centrales extérieures de la SONABEL en trois (03) lots définis comme suit :

- lot 1 : fourniture d'un disjoncteur 24 kV pour la cellule condensateur n°2 de la centrale de Fada ;
- lot 2 : fourniture d'un disjoncteur 36 kV pour la cellule du transformateur 15/33 kV - 5 MVA de la centrale de Fada ;
- lot 3 : fourniture de trois (3) électropompes de dépotage pour la centrale de Dédougou.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les budgets prévisionnels des acquisitions sont de :

- lot 1 : sept millions cinq cent mille (7 500 000) F CFA TTC,
- lot 2 : treize millions cinq cent mille (13 500 000) F CFA TTC,
- lot 3 : dix millions (10 000 000) F CFA TTC.

3. Le délai d'exécution des prestations ne devrait pas excéder cent vingt (120) jours pour chacun des lots.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la Direction des Marchés sis Ouaga 2000 à Ouagadougou ou aux adresses mail « brahima.ouattara@sonabel.bf » et « secretariat.dg@sonabel.bf ». Ils peuvent prendre connaissance des documents de la demande de prix au secrétariat des Départements marchés, au 2e étage de l'immeuble COMPAORE, sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga2000 de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT.

5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet au Secrétariat des Départements Marchés ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA pour chacun des trois (03) lots, à la caisse située à l'immeuble COMPAORE Ouaga2000, ou par virement bancaire au compte n° BF42 BF02 3010 5300 1000 1001 8050 ouvert à VISTA BANK BURKINA FASO.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, accompagnées d'une clé USB contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format PDF, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remises au secrétariat des Départements marchés, sis à l'immeuble COMPAORE Ouaga2000, au plus tard le **vendredi 3 mai 2024 à 09 heures 00 GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être tenue responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- lot 1 : cent cinquante mille (150 000) F CFA,
- lot 2 : deux cent soixante-dix mille (270 000) F CFA,
- lot 3 : deux cent mille (200 000) F CFA.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **jeudi 2 mai 2024 à 09 heures 00 GMT** à l'adresse suivante : Salle de réunions situé au rez-de chaussée de l'immeuble COMPAORE, sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

7. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPDPX.

**Le Directeur Général,**

**Souleymane OUEDRAOGO**

## SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

### Acquisition d'onduleurs pour les cérémonies d'envergure nationale

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)  
N° 003 / 2024

1. La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) a obtenu des fonds dans son budget d'exploitation 2024 afin de financer la fourniture d'équipements.
2. Le Directeur Général de la SONABEL sollicite des offres sous-plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises en vue de la passation de marchés pour l'acquisition d'onduleurs pour les cérémonies d'envergure nationale.  
Le budget prévisionnel de ces acquisitions est de deux cent trente-quatre millions (234 000 000) F CFA TTC.  
Le délai d'exécution des prestations est de quatre-vingt-dix (90) jours au maximum.
3. La passation des marchés sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au Département des Marchés sis au siège de la SONABEL à Ouagadougou ou aux adresses mail suivantes : brahima.ouattara@sonabel.bf et secretariat.dg@sonabel.bf. Ils peuvent prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat du Département des Marchés, au 3ème étage, porte n° 88, de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT, au siège de la SONABEL à Ouagadougou.
5. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir les DPAO pour les informations détaillées.
6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet au Secrétariat du Département des Marchés ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) F CFA. Le paiement se fera en espèces à la caisse siège, au premier étage du siège de la SONABEL à Ouagadougou, ou par virement bancaire au compte n° BF42 BF02 3010 5300 1000 1001 8050 ouvert à VISTA BANK BURKINA FASO. Le dossier d'appel d'offres, en version papier, sera retiré au Secrétariat du Département des Marchés sur présentation de la preuve de paiement du coût d'achat du dossier.
7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, accompagnées d'une clé USB ou d'un CD contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format Pdf, conformément aux données particulières du dossier d'appel d'offres, devront parvenir ou être remises au Secrétariat du Département des Marchés, au 3ème étage au siège de la SONABEL à Ouagadougou, porte n° 88, au plus tard le **mercredi 22 mai 2024 à 09 heures 00 GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
8. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq millions (5 000 000) F CFA.
9. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPAO.
10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mercredi 22 mai 2024 à 09 heures 00 GMT** à l'adresse suivante : Salle de réunions du 3ème étage au siège de la SONABEL à Ouagadougou.

*Le Directeur Général,*

**Souleymane OUEDRAOGO**

## CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE PEDIATRIQUE CHARLES DE GAULLE

### Acquisition de titres de transport au profit du CHUP-CDG

AVIS DE DEMANDE DE PRIX A COMMANDES  
N° 2024-05/MSHP/SG/CHUP-CDG/DG/DMP  
Financement : CHUP-CDG

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 du Centre hospitalier universitaire pédiatrique Charles de Gaulle (CHUP-CDG).

1. Le CHUP-CDG dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de titres de transport au profit du CHUP-CDG tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
  2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.  
Les acquisitions se décomposent en un (01) lot répartis comme suit :  
- Lot unique : acquisition de titres de transport au profit du CHUP-CDG
  3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2024 et sept (07) jours pour chaque commande.
  4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Directeur des Marchés Publics sis au 1er niveau du bâtiment administratif du CHUP-CDG, 01 BP 1198 Ouagadougou 01 ; bureau DMP, tel : 25 36 67 76 poste : 1028
  5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux du Directeur des Marchés Publics sis au 1er niveau du bâtiment administratif du CHUP-CDG, bureau DMP et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) F CFA à la caisse de l'Agence Comptable. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Direction des marchés publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
  6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million (1 000 000) de F CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : bureau du Directeur des Marchés Publics sis au 1er niveau du bâtiment administratif du CHUP-CDG, bureau DMP avant **le jeudi 2 mai 2024 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
  7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.
- BIEN NOTER : le budget prévisionnel est de trente-quatre millions sept cent mille (34 700 000) francs CFA TTC.

*Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés*

**Augustin N. BALMA**  
Administrateur des Services de Santé

## PRESIDENCE DU FASO

### Réfection des bâtiments du Complexe du Centre International de Conférence de Ouaga 2000

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert**  
**N°2024-01/PRES/SG/DMP**  
**Financement : budget de l'Etat**

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés publics, exercice 2024, de la Présidence du Faso.

1. La Présidence du Faso sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de réfection des bâtiments du Complexe du Centre International de conférence de Ouaga 2000.
2. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.
3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des marchés publics de la présidence du Faso et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : secrétariat de la Direction des Marchés Publics sise au palais Présidentiel à KOSYAM à Ouaga 2000 au 2ème étage, aile droite, tel : 25 49 83 00, aux jours ouvrables de 07 heures 30 mn à 16 heures de lundi à jeudi et de 07 heures 30mn à 16 heures 30mn le vendredi.
4. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.
5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent cinquante milles (150 000) francs CFA à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03, téléphone 25 47 20 69/ 25 32 42 70.
6. Les offres présentées en un (1) original et (3) copies, conformément aux données particulières de l'appel d'offres ouvert devront parvenir à l'adresse suivante : Salle de réunion du Centre Nationale des Archives sise à Koulouba, côté Est de l'école de la Croix Rouge, ex secteur 4 au plus tard le **mercredi 22 mai 2024 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.  
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le candidat. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de deux millions (2 000 000) de francs CFA.
8. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

Le budget prévisionnel est de cent quatre-vingt-onze millions sept cent soixante-huit mille quatre cent quarante-neuf (191 768 449) Francs CFA TTC.

**Président de la Commission d'attribution des marchés**

**Windnonga Désiré Fidèle YAMEOGO**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite, de l'Economie et des Finances

### Travaux de pavage de la cour abritant la direction régionale du centre (DRC) à la ZAD

#### Avis de Demande de Prix (DPX) N° 082/2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2023 de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL).

1. La SONABEL dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX), lance une demande de prix ayant pour objet les travaux de pavage de la cour abritant la direction régionale du centre (DRC) à la ZAD.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le budget prévisionnel des travaux est de, lot unique : Cinquante-huit millions quatre cent vingt un mille sept cent cinquante (58 421 750) F CFA TTC,

3. Le délai d'exécution des prestations ne devrait pas excéder soixante (60) jours.
4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Département des Marchés sis au 2ème étage, situé à l'immeuble Compaoré sis côté ouest du monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000 ou aux adresses mail « brahima.ouattara@sonabel.bf » et « secretariat.dg@sonabel.bf ». Ils peuvent prendre connaissance des documents de la demande de prix au Secrétariat du Département des Marchés, au 2ème étage de l'immeuble Compaoré sis côté ouest du monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000, de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT.
5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat du Département des Marchés, au 2ème étage de l'immeuble Compaoré sis côté ouest du monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000, et moyennant le paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) F CFA pour le lot unique, à la caisse située à l'immeuble COMPAORE à Ouaga 2000.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, accompagnées d'une clé USB contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format PDF, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remises au Secrétariat du Département des Marchés, au 2ème étage de l'immeuble Compaoré sis côté ouest du monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000, au plus tard le **jeudi 2 mai 2024 à 09 heures 00 GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être tenue responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de, lot unique : Un million cent cinquante mille (1 150 000) F CFA.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **vendredi 3 mai 2024 à 09 heures 00 GMT** à l'adresse suivante : salle de réunions située au rez-de-chaussée de l'immeuble Compaoré sis côté ouest du monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

7. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPDPX.

*Le Directeur Général,*

**Souleymane OUEDRAOGO**

### Constructions et extensions diverses à la SONABEL

#### Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO) N° 053/2024

1- La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) a obtenu des fonds dans son budget d'investissement 2024 afin de financer divers travaux de génie civil : construction et extension diverses à la SONABEL.

2- Le Directeur Général de la SONABEL sollicite des offres sous-plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises et titulaires de l'agrément de la catégorie B1 à B4 du Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme pour divers travaux de génie civil : constructions et extensions diverses à la SONABEL.

3- Les travaux en neuf (09) lots sont définis comme suit :

- lot 1 : travaux de réalisation d'un château d'eau métallique de 20 m3 et deux surpresseurs pour raccordement en eau du bâtiment R+4 de l'ACBO ;
- lot 2 : construction d'une plateforme de stockage du matériel pour le magasin régional de Bobo ;
- lot 3 : étanchéité et aération des postes CMB ;
- lot 4 : travaux de pavage de la cour et carrelage du bâtiment du logement du chef de centre de Niangoloko ;
- lot 5 : travaux de bétonnage de la piste lourde au poste 33 kV de Koudougou ;
- lot 6 : travaux de génie civil à Zagtoui et Kossodo ;
- lot 7 : travaux de Réfection du bâtiment de la Division Travaux de Distribution et extension du bâtiment du DS ;
- lot 8 : travaux de génie civil à Komsilga ;
- lot 9 : construction d'une aire dallée grillagée pour construire l'entrepotage des pièces lourdes de recharge au poste 132/33 kV de Zano/STERE.

Le budget prévisionnel des travaux est de :

- lot 1 : trente-sept millions (37 000 000) F CFA TTC ;
- lot 2 : onze millions (11 000 000) F CFA TTC ;
- lot 3 : vingt-huit millions (28 000 000) F CFA TTC ;
- lot 4 : dix-huit millions (18 000 000) F CFA TTC ;
- lot 5 : quatre-vingt-un millions (81 000 000) F CFA TTC ;
- lot 6 : soixante millions (60 000 000) F CFA TTC ;
- lot 7 : soixante-deux millions (62 000 000) F CFA TTC ;
- lot 8 : douze millions (12 000 000) F CFA
- lot 9 : quatorze millions (14 000 000) F CFA TTC.

4- Le délai d'exécution des travaux ne devrait pas excéder 90 jours pour les lots 1, 2, 3, 4 et 9 ; 120 jours pour le lot 5 ; 150 jours pour le lot 7 et 60 jours pour le lot 6.

5- La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert telle que définie aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

6- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au Département des Marchés au siège de la SONABEL à Ouagadougou ou aux adresses mail suivantes : brahima.ouattara@sonabel.bf et secretariat.dg@sonabel.bf. Ils peuvent prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat du Département des Marchés au 3ème étage, porte n° 88, de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT au siège de la SONABEL à Ouagadougou. Les exigences en matière de qualifications sont : la participation à la concurrence est ouverte à toute personne physique ou morale ou

groupement desdites personnes pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis à vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

7- Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet au Secrétariat du Département des Marchés ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA pour chacun des lots 1, 3 et trente mille (30 000) F CFA pour chacun des lots 2, 4, 8 et 9 et de soixante-quinze mille (75 000) F CFA pour chacun des lots 5, 6 et 7 à la caisse siège, au premier étage, au siège de la SONABEL. Le paiement peut se faire en espèces ou par virement bancaire au compte n° BF42 BF02 3010 5300 1000 1001 8050 ouvert à VISTA BANK Burkina Faso. Le dossier d'appel d'offres en version papier, sera retiré au Secrétariat du Département des Marchés sur présentation de la preuve de paiement du coût d'achat du dossier.

8- Les offres présentées en un original et trois (03) copies accompagnées d'un CD ou une clé USB contenant les bordereaux des prix en format EXCEL actif et les offres techniques et financières en version PDF, conformément aux données particulières du dossier d'appel d'offres, devront parvenir ou être remises au Secrétariat du Département des Marchés, 3ème étage, au siège de la SONABEL, porte n° 88, au plus tard le **jeudi 23 mai 2024 à 09 heures 00 GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9- Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de

- lot 1 : sept cent cinquante mille (750 000) F CFA ;
- lot 2 : deux cent vingt-six mille (226 000) F CFA ;
- lot 3 : cinq cent soixante-huit mille (578 000) F CFA ;
- lot 4 : trois cent soixante dix mille (370 000) F CFA ;
- Lot 5 : un million six cent mille (1 600 000) F CFA ;
- Lot 6 : un million deux cent mille (1 200 000) F CFA ;
- Lot 7 : un millions deux cent cinquante mille (1 250 000) F CFA ;
- Lot 8 : deux cent cinquante mille ( 250 000) F CFA ;
- Lot 9 : deux cent quatre-vingt mille (280 000) F CFA.

Ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

10- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPAO.

11- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **jeudi 23 mai 2024 à 09 heures 00 GMT** à l'adresse suivante : Salle de réunions du 3ème étage, au siège de la SONABEL à Ouagadougou.

*Le Directeur Général,*

**Souleymane OUEDRAOGO**

## Travaux d'implantation de lampadaires solaires photovoltaïques dans la zone industrielle du secteur 23 de la ville de Bobo-Dioulasso

Avis de demande de prix  
N°2024-004/MDICAPME/SG/DMP/SMF-PC du 16/04/2024  
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2024.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, du Ministère du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises.

1. Le Ministère du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physique ou morale, disposant d'un agrément technique de type R 2 minimum, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux se décomposent en un lot unique.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis à l'Immeuble du 15 octobre , 1er étage, porte n°125 téléphone : 25 41 06 41.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics sise à l'Immeuble du 15 octobre ,1er étage, porte n°125 téléphone :25 41 06 41 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) francs CFA à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective.
6. Les offres présentées en un original et trois copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant deux millions (2 000 000) de FCFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis à l'Immeuble du 15 octobre,1er étage, porte n°125 téléphone : 25 41 06 41 avant le .....2024 à 9 heures TU. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : Le budget est de quatre vingt quinze millions (95 000 000) FCFA TTC.

*Le Directeur des Marchés Publics  
Président de la Commission  
d'Attribution des Marchés*

**Relwendé Hyacinthe NANEMA**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite de la Justice et des Droits Humains

**Recrutement d'un (01) prestataire pour la collecte des informations sur les communications électroniques et des postes via une plateforme au profit de l'ARCEP**

**Avis de Demande de Prix  
n°2024-004/DDP/ARCEP/SE/PRM  
Financement : Fonds propres ARCEP**

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés qui a été adopté par le Conseil de Régulation en sa séance du 22 décembre 2023 de l'avis de non objection de la Direction Générale du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers.

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) lance une demande de prix à commande ayant pour objet le recrutement d'un (01) prestataire pour la collecte des informations sur les communications électroniques et des postes via une plateforme au profit de l'ARCEP, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La restauration se compose d'un lot unique avec un budget prévisionnel d'un million sept cent cinquante mille (1 750 000) francs CFA TTC pour le minimum et de vingt-un millions (21 000 000) de francs CFA TTC pour le maximum.

Le délai d'exécution du marché à commande ne devrait pas excéder un (01) an. Le délai d'exécution de chaque commande sera d'un (01) mois.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à La Direction Financière et Comptable de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 25 37 53 60 et moyennant paiement d'un montant non remboursable vingt-cinq mille (25 000) francs CFA au même lieu. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent trente mille (630 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises à l'adresse l'ARCEP 01 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60, avant le **mardi 7 mai 2024 à 09 heures 00**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Secrétaire Exécutif**

**Wendlassida Patrice COMPAORE**



# APPELS D'OFFRES

## DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

\* **Marchés de Travaux**

**P. 24**

### Fournitures et Services courants

#### REGION DES HAUTS - BASSINS

#### Travaux réhabilitation du basfond rizicole de 20 ha à Dohoun au profit de la commune de Houndé

**Avis de demande de prix**  
n°2024-01/RHBS/PTUY/CHND/SG/PRM  
Financement : PGPC/REDD+, gestion 2024

La commune de Houndé lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés titulaire de l'agrément TB minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en un lot unique :

Lot unique : Travaux réhabilitation du basfond rizicole de 20 ha à Dohoun au profit de la commune de Houndé

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 90 jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des Marchés de la mairie de Houndé tous les jours ouvrables de 08 heures à 15 heures 30 minutes.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne responsable des Marchés de la commune de Houndé tél : 70 15 49 75 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) francs CFA pour le lot unique à la Trésorerie Principale de Houndé.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA devront parvenir ou être remises au bureau de la personne responsable des marchés, avant le **02 mai 2024 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

N.B : Le montant prévisionnel est de soixante-dix millions (70 000 000) FCFA TTC

**Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**BAMOGO Dramane**  
Conseiller des Affaires Economiques



AUTORITE DE REGULATION  
DE LA COMMANDE PUBLIQUE

-----  
SECRETAIRE PERMANENT



BURKINA FASO  
*Unité-Progrès-Justice*

15 APR 2024

## Communiqué

### Sondages auprès des DMP/PRM et des acteurs du secteur privé relatifs à l'évaluation des réformes introduites dans la procédure de demande de cotations en mars 2023

Par décret n°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023 portant modification du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1<sup>er</sup> février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, des réformes ont été opérées pour la procédure de demande de cotations. Il s'agit notamment de l'obligation pour les autorités contractantes d'établir au préalable un répertoire de prestataires par domaine à travers une manifestation d'intérêts.

Après une année de mise en œuvre desdites réformes, des acteurs ont exprimé des préoccupations relatives à des lourdeurs portant sur la constitution préalable dudit répertoire. C'est ainsi que l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP) mène une évaluation en vue de faire des recommandations visant à concilier l'atteinte des objectifs d'efficacité et de célérité dans la commande publique.

En vue de recueillir les contributions des acteurs du secteur privé et celles des DMP/PRM, deux questionnaires ont été mis en ligne sur le site web de l'ARCOP ([www.arcop.bf](http://www.arcop.bf)) dans la rubrique « **ACTUALITES** ».

Ainsi, vous saurais-je gré, des dispositions qu'il vous plaira de prendre en vue de renseigner lesdits questionnaires **au plus tard le jeudi 25 avril 2024**.

A toutes fins utiles, monsieur YELBI Hamidou est disponible aux contacts suivants :  
cel : 76 56 01 51/72 01 61 43 ; email : [hyelbi@arcop.bf](mailto:hyelbi@arcop.bf).



**Modeste YAMEOGO**

*Chevalier de l'Ordre de l'Étalon*



*La célérité dans la transparence*